

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 17 mars 2014**

*Compte rendu approuvé lors de la séance du conseil d'administration du 22 septembre 2014*

**Présents**

> Membres fondateurs

- CNRS : Christoph SORGER (représentant Alain FUCHS)
- École des Ponts ParisTech : Armel de La BOURDONNAYE (avec procuration d'Hélène JACQUOT-GUIMBAL, IFSTTAR), Gilles ROBIN, Serge PIPERNO
- ENVA : Marc GOGNY
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN (avec procuration de Bernard BIGOT, personnalité qualifiée)
- UPEM : Gilles ROUSSEL (avec procurations de Frédéric MORET et de Damien LAMBERTON)
- UPEC : Luc HITTINGER (avec procuration de Lucie GOURNAY et d'André SYROTA, INSERM), Christian CUESTA

> Personnalités qualifiées

- UPE : Bernard DIZAMBOURG, président
- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président

> Membres associés administrateurs

- CSTB : Hervé CHARRUE (représentant Bertrand DELCAMBRE)
- IGN : Denis PRIOU (représentant Pascal BERTEAUD)
- ENSA VT : Alain DEREY

> Personnels enseignants-chercheurs : Isabelle COLL

> Personnels d'UPE : Auziria MENDES

> Doctorants : Johann NICOD

> Invités permanents

- EIVP : Régis VALLÉE
- FCBA : Georges-Henri FLORENTIN
- Rectorat : Marie-Louise COFFRE (représentant Florence ROBINE, rectrice de l'Académie de Créteil, Chancelier des Universités)
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable

> Invités

- UPE : Micheline BARTHOUT, vice-présidente formation
- UPE : Philippe AVRIL, directeur des services
- UPE : Monika BLANC, responsable affaires générales

**Absents/excusés**

- Collectivités territoriales : Jean-Paul HUCHON, Conseil régional d'Ile-de-France
- ADVANCITY : Florence CASTEL
- ANSES : Marc MORTUREUX
- EFS : François TOUJAS
- ENSA Paris-Belleville : François BROUAT
- ENSA Paris-Malaquais : Nasrine SERAJI
- ESTP : Florence DARMON

- INA : Mathieu GALLET
- Doctorants : Bertrand WODOCIAG
- Personnels enseignants-chercheurs : Geneviève MARIGNAC, Christian SOIZE
- MEDDE : Laurent TAPADINHAS

Le conseil d'administration d'Université Paris-Est (UPE) s'est réuni le 17 mars 2014 de 11 à 13 heures, en salle Perronet à l'Ecole des Ponts, sous la présidence de Bernard DIZAMBOURG.

## **Point n°1 : Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 9 décembre 2013**

### **Première délibération**

Le compte rendu du conseil d'administration du 09/12/2013 est approuvé à l'unanimité.

## **Point n°2 : Points budgétaires**

### 2.1 Compte financier 2013

Le compte financier 2013 d'Université Paris-Est est présenté par Madame l'agent comptable.

L'année 2013 a été marquée par l'augmentation des opérations avec les doctorants et la montée en puissance des projets du Programme des Investissements d'avenir-PIA (4 LABEX, IDEFI), l'arrêt des placements et la poursuite des opérations immobilières (VEFA Bienvenüe, opération campus).

Les ressources de l'établissement et leur emploi ont été définis dans le budget primitif et deux budgets rectificatifs durant l'exercice 2013. Le compte financier retrace l'exécution du budget et permet d'analyser la situation financière de l'établissement.

En 2012, les points forts identifiés avaient été l'adoption d'un modèle budgétaire visant la maîtrise des dépenses ; les points faibles, la chute importante et attendue du fonds de roulement.

Les constats pour 2013 sont les suivants.

- Les résultats de l'année font ressortir des dépenses de charges de personnel qui représentent 73 % des charges de fonctionnement (75 % en 2012). Au 31/12/2013, 274 personnes ont été rémunérées par UPE.
- On assiste à une augmentation des investissements hors Bienvenüe : logiciels essentiellement pour le portail documentaire et les LABEX (104 k€), matériel informatique et immobilier (334 k€), installations techniques pour les LABEX (Labex 49 k€), participation d'UPE dans Efficacity (129 k€).
- La structure des recettes a évolué avec une augmentation de la part relative des subventions d'exploitation et la diminution de celle des ventes et prestations de service.
- Un taux de réalisation hors projets du PIA de 85 % est constaté sur les dépenses (avec une augmentation de 17% par rapport à 2012) et de 83 % sur les recettes (avec une augmentation de 22 % par rapport à 2012). L'application du nouveau modèle budgétaire a permis de rétablir une bonne qualité prévisionnelle hors projets du PIA.
- Les données chiffrées suivantes sont à noter.
  - UPE a géré 113 conventions (116 en 2012) et 250 contrats doctoraux (273 en 2012), honoré 2008 factures (1485 en 2012), émis 243 factures de vente (161 en 2012) et eu 8 marchés actifs.
  - Le résultat net s'élève à 18 787 €. Le résultat corrigé des DAP et reprises sur subventions donne une capacité d'autofinancement (CAF) de 130 k€.
  - Le fonds de roulement, égal 2 148 k€ fin 2012, a subi un prélèvement de 873 k€ et s'élève à 1 275 k€ au 31 décembre 2013. Il représente 1,3 mois de charges courantes en-dessous du seuil critique de 2 mois préconisé. Le BFR s'élève à - 4 612 k€ avec des créances à 1 343 k€ et des dettes à 5 955 k€. La différence engendre une trésorerie de 5 887 k€. Elle représente 6 mois de charges de fonctionnement. Corrigé des ressources affectées et des projets IA, le BFR s'élève à - 524 k€ et la trésorerie à 1 799 k€ qui représente 1,8 mois de charges de fonctionnement.

En conclusion, Nelly TOCKO souligne les points forts et les points faibles du budget d'UPE :

- un modèle budgétaire permettant la maîtrise des dépenses ; une volonté de mise en œuvre du Contrôle Interne Comptable et Financier (CICF) ;
- un budget à affiner, une chute du fonds de roulement avec une situation qui reste fragile.

#### **Deuxième délibération**

Le compte financier 2013 d'UPE, avec affectation du résultat de 18 787 € en report à nouveau, est approuvé à l'unanimité.

#### **2.2 Conventions 2013**

En 2013, UPE a signé 168 conventions dont :

- 32 conventions cadre de collaboration et de partenariat avec ou sans flux financiers : conventions cadre de collaboration avec les membres, avec les établissements partenaires des projets du PIA, avec les partenaires extérieurs ;
- 73 conventions de recettes : financements de l'activité d'UPE, versements à UPE pour les projets menés pour ses membres et activités mutualisées ;
- 63 conventions de dépenses : soutiens et reversements (dont une majorité dans le cadre des projets du PIA), facturations à UPE des dépenses pour son fonctionnement et les activités mutualisées.

Ces conventions sont en majorité institutionnelles et signées avec ses membres et partenaires d'UPE (collectivités territoriales, établissements ESR).

#### **Point n° 3 : Adhésion du Laboratoire de recherche sur les monuments historiques (LRMH) en tant que membre associé**

Le LRMH, service à compétence nationale du ministère de la culture et de la communication (MCC), est un laboratoire dédié à la recherche et l'expertise sur la conservation des monuments et objets historiques protégés, évalué par l'AERES en janvier 2013. Il comprend 36 permanents, donc 23 sous statut recherche du MCC. Il comporte neuf spécialités scientifiques. Il est doté d'un centre de documentation avec des bases de données sur la conservation du patrimoine culturel.

Le LRMH a développé de nombreux partenariats scientifiques : réseaux nationaux, européens, collaboration avec des laboratoires privés et centres de recherche industriels. Avec UPE, il a des partenariats en enseignement et formation (Master UPEC/SGE-MAPE, accueil de doctorants) et des collaborations scientifiques avec plusieurs équipes de recherche.

Le LRMH souhaite s'ancrer dans la communauté de l'est parisien en devenant membre associé d'UPE. Sept à huit des neuf spécialités scientifiques du LRMH sont présentes dans l'ED SIE dans laquelle le LRMH inscrirait ses doctorants. Avec l'adhésion de cet établissement, l'action du pôle *Ville, environnement et leurs ingénieries* d'UPE sera renforcée. Grâce aux activités de recherche du LRMH et à sa mission auprès des acteurs en ce domaine, la place de la sphère « culture » se développera au sein de la communauté et du continuum recherche-formation-expertise d'UPE.

#### **Troisième délibération**

L'adhésion du **Laboratoire de recherche sur les monuments historiques** (LRMH) en tant que membre associé est approuvée à l'unanimité. Elle fera l'objet d'une convention-cadre de collaboration sur le modèle de celles présentées au Conseil le 12 décembre 2011.

#### **Point n°4 : Questions diverses**

Le directeur du FCBA évoque le plan Bois, un des 34 plans de reconquête industrielle présentés par le Ministère du redressement productif en septembre 2013, intéressant le FCBA et d'autres membres d'UPE. Le siège du FCBA s'installera Cité Descartes début 2015.

La prochaine séance du Conseil est fixée le lundi 16 juin 2014 à 11 heures<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Postérieurement à la séance, cette a été reportée au lundi 22 septembre 2014 à 10 heures.